



Élaboration du plan d'actions mobilité durable du Pays de Brest

Compte-rendu des ateliers de co-construction

Du 28 novembre 2018 au 11 janvier 2019

Rappel du contexte

Le Pays de Brest est un territoire composé de sept intercommunalités et de 103 communes formant un ensemble cohérent de près de 420 000 habitants. Il constitue un véritable bassin de vie centré autour de la métropole Brestoïse.

La voiture est le principal mode de déplacement sur le territoire, si bien que les élus ont fait les constats suivants :

- De nombreux habitants non motorisés rencontrent des difficultés de déplacement, en particulier sur les territoires isolés au sein desquels l'offre de transports en commun est insuffisante. Le Pays de Brest se caractérise par ailleurs par la présence de communes à habitat diffus et/ou enclavées qui accroît les difficultés à se déplacer autrement qu'en voiture individuelle.
- Le trafic routier a augmenté ces dernières années, conduisant ainsi à une hausse des ralentissements.
- Le transport est responsable de 25 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire (diagnostic climat énergie - Pays de Brest 2016, Ener'gence).

Pour tenter d'apporter des réponses à ces problématiques, les élus du Pays de Brest ont souhaité travailler ensemble, à l'échelle du bassin de vie qu'est le Pays de Brest, afin d'élaborer une stratégie en faveur d'une mobilité plus accessible et plus durable. Une mission mobilité durable a ainsi débuté en avril 2018 au Pôle métropolitain du Pays de Brest.

Le Pôle métropolitain a organisé le 1^{er} octobre 2018, un séminaire sur le thème de la mobilité durable réunissant plus de 80 personnes (élus, acteurs locaux de la mobilité...).

Le séminaire avait pour objectifs le partage de l'état des lieux de la mobilité sur le Pays de Brest ainsi qu'une réflexion collective en ateliers, permettant d'identifier les forces et les faiblesses du territoire ainsi que les principaux enjeux. Les enjeux qui ont été identifiés lors du séminaire ont permis de définir quatre axes de travail :

- Axe 1 : Visibilité et coordination de la mobilité à l'échelle du Pays de Brest
- Axe 2 : Sensibilisation, mobilisation et éducation à la mobilité
- Axe 3 : Développement de solutions de mobilité innovantes
- Axe 4 : Intermodalité et aménagements en faveur des mobilités alternatives

Les ateliers de co-construction

Quatre groupes de travail se sont réunis entre novembre 2018 et janvier 2019 afin de travailler sur le plan d'actions. Chaque groupe de travail a travaillé sur un des 4 axes identifiés :

1. Visibilité et coordination de la mobilité à l'échelle du Pays de Brest

Élus référents : Bernard TANGUY et Annie LE VAILLANT

2. Mobilisation, sensibilisation et éducation à la mobilité

Élus référents : Yohann NEDELEC et Marie-Annick CREAC'HCADEC

3. Développement de solutions de mobilité innovantes

Élus référents : Chantal SOUDON et Christine CHEVALIER

4. Intermodalité et aménagements en faveur des mobilités alternatives

Élus référents : Gilles MOUNIER

Deux ateliers ont eu lieu sur chaque thématique, soit huit ateliers sur le territoire.

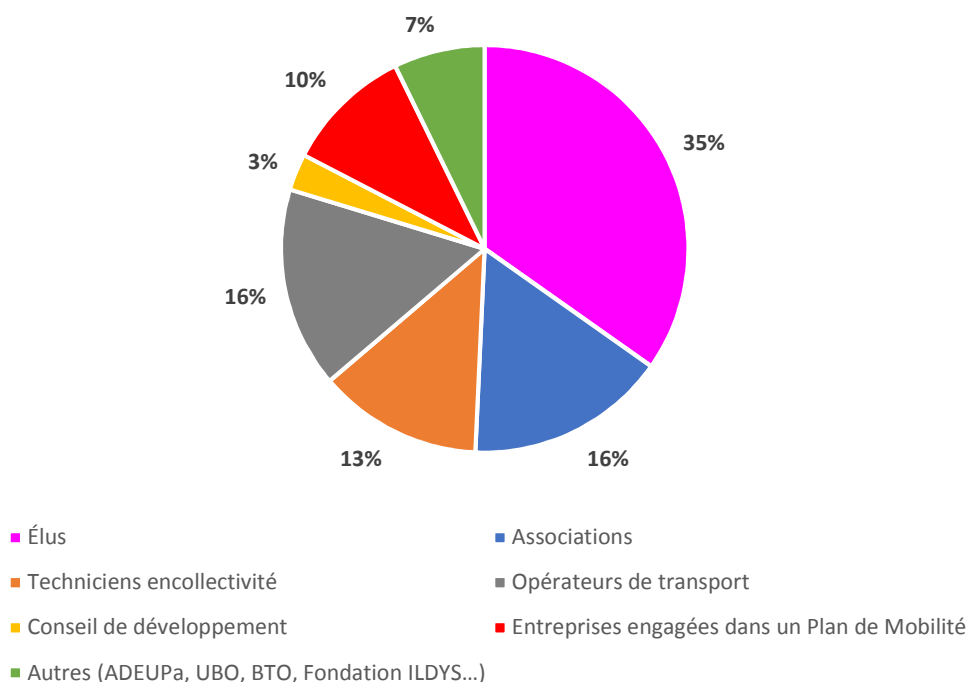
Les quatre premiers ateliers de chaque thématique avaient pour objectifs :

- De rappeler les conclusions du séminaire : forces et faiblesses du territoire et enjeux identifiés
- De réfléchir individuellement puis collectivement aux besoins du territoire ainsi qu'aux actions qui pourraient répondre à ces besoins

Les quatre seconds ateliers de chaque thématique avaient pour objectifs :

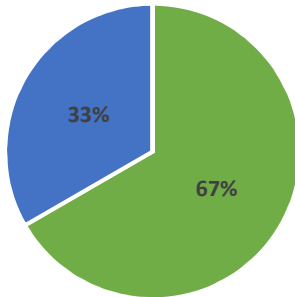
- De rappeler les objectifs et les premières pistes d'action identifiés lors du premier atelier
- De travailler sur les pistes d'action afin de les préciser ou les modifier et de commencer à identifier :
 - o Les publics ciblés,
 - o Les acteurs à impliquer,
 - o L'échelle territoriale cohérente pour la mise en œuvre
 - o La méthode de mise en œuvre

Les retours des participants aux ateliers ont été très positifs (voir page 3). Au total, 69 personnes ont participé aux ateliers organisés entre novembre et janvier. Les profils des participants étaient très variés comme en témoigne le diagramme ci-dessous :



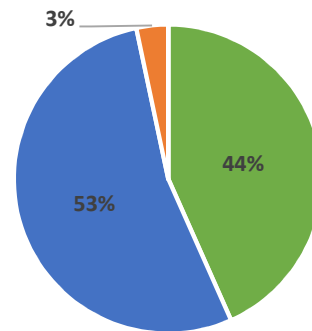
Ateliers de co-construction du plan d'action : réponses au questionnaire envoyé aux participants (43 % de retours)

Les échanges ont été constructifs



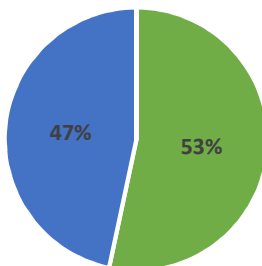
■ Tout-à-fait d'accord ■ D'accord
■ Pas d'accord ■ Pas du tout d'accord

Les ateliers vous ont permis d'identifier de nouveaux outils, acteurs et/ou actions du territoire



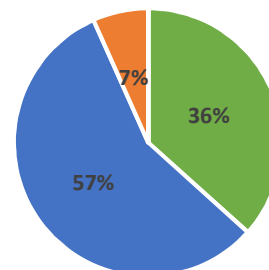
■ Tout-à-fait d'accord ■ D'accord ■ Pas d'accord ■ Pas du tout d'accord

Les objectifs qui ont été identifiés sont pertinents



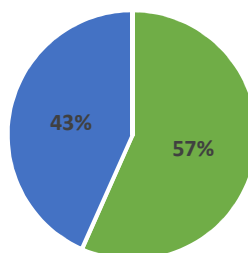
■ Tout-à-fait d'accord ■ D'accord
■ Pas d'accord ■ Pas du tout d'accord

Les pistes d'action qui ont été identifiées sont pertinentes



■ Tout-à-fait d'accord ■ D'accord
■ Pas d'accord ■ Pas du tout d'accord

Vos avis et remarques ont été pris en compte lors des échanges et des restitutions



■ Tout-à-fait d'accord ■ D'accord ■ Pas d'accord ■ Pas du tout d'accord

Synthèse des ateliers

Les huit ateliers ont permis de faire émerger de nombreuses propositions d'actions. Le programme d'actions (provisoire) tel qu'il a été construit avec les différents acteurs ayant participé aux ateliers est présenté ci-dessous.

AXE 1 : COORDINATION DES ACTEURS ET VISIBILITÉ DE L'OFFRE GLOBALE DE MOBILITÉ À L'ÉCHELLE DU PAYS DE BREST

Rappel du contexte

Le territoire du Pays de Brest présente une diversité d'outils, d'actions et d'acteurs relevant de la mobilité durable. Ces actions sont bien souvent réalisées à destination d'un public ciblé (public de l'insertion, seniors, touristes...) et/ou pour un mode de déplacement ciblé (covoiturage, transports en commun, vélo...).

Il a été mis en évidence lors du diagnostic que les acteurs de la mobilité du Pays de Brest échangent assez peu les uns avec les autres et souhaiteraient être mieux informés des actions mises en place sur l'ensemble du Pays de Brest ; notamment lorsqu'il s'agit d'actions dans d'autres « domaines » que leur propre champ d'action.

Le diagnostic a également mis en exergue le manque de visibilité des outils et dispositifs existants en faveur de la mobilité durable (abonnements, sites internet, initiatives citoyennes...). Les acteurs du territoire ont notamment fait remonter un problème d'illisibilité de l'information du fait de la multiplication de certains outils (plateformes de covoiturage par exemple).

Enfin, les acteurs du territoire ont estimé qu'il serait plus cohérent et plus lisible de communiquer sur la mobilité de façon globale (incluant tous les modes de déplacement).

Cet axe doit donc permettre de répondre à deux besoins exprimés par les acteurs du territoire :

- Rendre plus visible l'offre **globale** de mobilité durable du Pays de Brest (dispositifs, outils...)
- Faciliter les échanges entre les acteurs du territoire et favoriser l'émergence d'une culture générale « mobilité » des acteurs afin d'informer au mieux la population et de mieux connaître les besoins des différents publics.

Objectifs et actions proposées en ateliers¹

N°	Proposition d'action	Public(s) ciblé(s) & Lieu(x) potentiel(s)	Acteurs à associer	Échelle de mise en œuvre pressentie	Précisions/objectifs
Objectif n°1 : coordonner les acteurs de la mobilité					
1.1	Animation d'un réseau d'acteurs de la mobilité	<ul style="list-style-type: none"> - Région Bretagne - Département du Finistère - EPCI - Communes - Associations - Opérateurs de transport - ADEUPa ... 		Pays de Brest	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier tous les acteurs et les actions liés à la mobilité sur le territoire (échelle d'intervention, publics et besoins ciblés par les actions) - Animer le réseau d'acteurs : COPIL mobilité du Pays de Brest, assises annuelles, réunions d'information thématiques, organisation de visites de terrain...
Objectif n°2 : développer des outils permettant de communiquer sur l'offre globale de mobilité					
2.1	Développement de l'information numérique	Public connecté	<ul style="list-style-type: none"> - Région Bretagne - Pays de Brest - EPCI - Communes 	Pays de Brest	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à jour le <u>site internet régional Mobibreizh</u> afin d'y intégrer plus de solutions locales de mobilité. L'objectif étant de présenter un unique site internet permettant de planifier des itinéraires. - Créer un contenu mobilité sur les <u>sites internet des collectivités</u> avec une présentation des outils et des solutions locales
2.2	Développement de la communication papier	Tout public	<ul style="list-style-type: none"> - Pays de Brest - EPCI - Communes - Brest Terres Océanes 	Pays de Brest	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un(des) <u>support(s) de communication papier</u> pour présenter une carte simplifiée des solutions de mobilité du territoire, un renvoi vers Mobibreizh ainsi que le numéro de téléphone de l'agence de mobilité → Cf. objectif 3, action 3.2
Objectif n°3 : informer et conseiller sur l'offre globale de mobilité					
3.1	Affichage et diffusion de l'information via des outils de communication papier	<p>Tout public</p> <p><u>Lieux potentiels d'affichage et de diffusion</u> : Mairies, offices de tourisme, MSAP, pôles d'échange (aires de covoiturage, gares...), CDAS/CCAS,</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Région Bretagne - Département du Finistère - Pays de Brest - EPCI - Communes - Offices du tourisme - Opérateurs de transport - Universités - Entreprises... 	Pays de Brest	<ul style="list-style-type: none"> - Diffuser les supports de communication papier → Cf. objectif 2, action 2.2 - Proposer des <u>kits mobilité</u> aux nouveaux arrivants sur le territoire (habitants et touristes) - Mettre en valeur les initiatives locales de mobilité durable dans les <u>bulletins municipaux</u>

¹ Le tableau résume ce qui a été proposé lors des deux ateliers organisés les 6 décembre 2018 et 10 janvier 2019. Le contenu n'est donc pas exhaustif et sera retravaillé par la suite lors de l'élaboration des fiches-actions.

		CLIC, PIJ/BIJ, universités, entreprises, médiathèques ...			
3.2	<p>Création d'une agence de mobilité pour informer, conseiller et sensibiliser</p> <p>Agence de mobilité = agence centrale fixe + agence mobile</p>	<p>Tout public</p> <p><u>Lieux potentiels d'intervention de l'agence mobile</u> : Evènements locaux, écoles, entreprises, zones d'activité, marchés, MSAP, médiathèques, gares ...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Région Bretagne - Département du Finistère - Pays de Brest - EPCI - Communes - Associations (BaPaV, Ehop covoiturons-nous, En Route Pour l'Emploi...) - Opérateurs de transport 	Pays de Brest	<ul style="list-style-type: none"> - L'agence de mobilité doit être un outil mis à disposition du réseau d'acteurs de la mobilité pour informer, conseiller et sensibiliser - L'<u>agence mobile</u> permettrait de réaliser des permanences d'information dans les EPCI (MSAP, CCAS, CLIC, maison de l'emploi...), d'intervenir sur des évènements locaux, d'organiser des ateliers d'apprentissage ou des animations (par exemple lors de la semaine de la mobilité) ... - Un <u>accueil téléphonique</u> pour du conseil en mobilité à distance semble indispensable

AXE 2 : SENSIBILISATION, MOBILISATION ET ÉDUCATION À LA MOBILITÉ

Rappel du contexte

Il existe plusieurs alternatives à la voiture individuelle sur le territoire du Pays de Brest. Malgré cela, la plupart des habitants continuent à se déplacer en pratiquant majoritairement l'autosolisme.

L'accompagnement au changement de comportement peut s'avérer être un levier efficace s'il est bien mené, pour amener les habitants à adopter d'autres façons de se déplacer. Pour conduire les individus à changer de comportement en matière de mobilité, différents leviers sont activables :

- L'information (sensibilisation, conseil individualisé)
- La contrainte (règlementation, restriction...)
- L'incitation et la facilitation (incitation financière, développement de nouveaux services...)
- L'expérimentation (tests d'alternatives)

Brest métropole mène sur son territoire des actions d'accompagnement au changement parmi lesquelles nous pouvons citer : organisation de jeux-concours, présence d'associations lors d'événements grands publics sur des stands, actions de sensibilisation auprès des scolaires, accompagnement des entreprises dans la réalisation de leurs Plans De Mobilité (PDM)...

Le diagnostic réalisé sur le Pays de Brest a mis en évidence un faible investissement des entreprises du territoire sur les questions liées à la mobilité durable.

Par ailleurs, la plateforme des mobilités du Pays de Brest réalise du conseil en mobilité, sur prescription, auprès des publics en insertion en leur proposant des solutions personnalisées en fonction de leurs besoins.

Les acteurs du territoire ont souligné les difficultés rencontrées par certains publics concernant la mobilité (fracture numérique, personnes ne sachant pas faire de vélo, freins pour prendre les transports en commun...). Ils ont également fait remonter un besoin de proximité, notamment sur les communes isolées du Pays de Brest.

Cet axe doit donc permettre de répondre aux besoins suivants, exprimés par les acteurs du territoire :

- Développer les actions d'accompagnement au changement en matière de mobilité auprès de tous les publics et sur l'ensemble du Pays de Brest
- Privilégier un accompagnement et une information de proximité
- Impliquer les entreprises du territoire

Objectifs et actions proposées en ateliers²

N°	Proposition d'action	Public(s) ciblé(s) & Lieu(x) potentiel(s)	Acteurs à associer	Échelle de mise en œuvre pressentie	Précisions/objectifs
----	----------------------	---	--------------------	-------------------------------------	----------------------

Objectif n°1 : sensibiliser et accompagner les habitants

1.1	Déploiement d'ambassadeurs de la mobilité pour fournir une information de proximité	Personnel des mairies, des offices du tourisme, des parkings P+R, des gares...	<ul style="list-style-type: none"> - Pays de Brest - EPCI - Communes - Offices du tourisme - Associations (En Route Pour l'Emploi pour les agents des parkings P+R) - Opérateurs de transport 	Pays de Brest	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et <u>former des ambassadeurs</u> (référénts mobilité qui connaissent les différentes solutions et outils de mobilité du territoire et sont capables d'informer) - <u>Coordonner le réseau</u> d'ambassadeurs (réunions, newsletter...)
1.2	Organisation de rencontres et de temps d'échange entre habitants afin de favoriser la réflexion et le partage de retours d'expérience	Tout public	<ul style="list-style-type: none"> - Pays de Brest - EPCI - Communes - Plateforme des mobilités - Associations - Opérateurs de transport - Agence de mobilité ? (Cf. axe 1) 	Communes /Quartiers	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un <u>stand mobile</u> qui se déplacerait sur l'ensemble du territoire (dans les communes, dans les écoles, dans les entreprises...) pour échanger avec les habitants et présenter les différentes solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle - Organiser des <u>débats</u> (par exemple à partir d'une pièce de théâtre, d'un documentaire...)
1.3	Organisation d'ateliers d'apprentissage	Tout public	<ul style="list-style-type: none"> - EPCI - MSAP - Communes - Associations - Plateforme des mobilités - Agence de mobilité ? (Cf. axe 1) 	Communes /Quartiers	Idées d'ateliers : vélo-école, maîtrise des outils numériques, réparation de vélo...
1.4	Sensibilisation à la mobilité durable lors d'événements grand public	Tout public	<ul style="list-style-type: none"> - EPCI - MSAP - Communes - Associations - Plateforme des mobilités - Agence de mobilité ? (Cf. axe 1) 	EPCI /Communes	Organiser des <u>stands</u> d'information et de sensibilisation sur des événements existants (marchés, festivals...)

² Le tableau résume ce qui a été proposé lors des deux ateliers organisés les 11 décembre 2018 et 10 janvier 2019. Le contenu n'est donc pas exhaustif et sera retravaillé par la suite lors de l'élaboration des fiches-actions.

1.5	Accompagnement physique des publics fragiles	<ul style="list-style-type: none"> - Personnes en insertion - PMR - Personnes en situation de handicap - Personnes âgées - Scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Communes - Plateforme des mobilités - Opérateurs de transport 	Communes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Diagnostic mobilité 2. Atelier de préparation de trajet 3. Accompagnement physique lors du premier trajet (actions d'ores et déjà menées par la plateforme des mobilités pour les publics en insertion)
-----	---	---	---	----------	--

Objectif n°2 : développer les incitations et les facilitations pour accompagner les changements de comportement

2.1	Organisation de parcours planifiés en groupes	Tout public	<ul style="list-style-type: none"> - EPCI - Communes - Offices du tourisme - PNRA - Acteurs culturels - Opérateurs de transport - Plateforme des mobilités - Fondation Ildys - Office des Retraités de Brest - CCAS - PIMMS de Brest ... 	Pays de Brest/Communes	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des <u>sorties touristiques en VAE</u> - Organiser des <u>trajets en groupe pour les séniors</u> (à l'image des rallyes mobilité organisés en 2018 par la Fondation Ildys et la plateforme des mobilités) - Organiser des trajets à pied encadrés dans les communes (ex : jeu de piste)
2.2	Développement de programmes d'accompagnement au changement avec des personnes volontaires	Habitants	<ul style="list-style-type: none"> - Pays de Brest - EPCI - Région - Opérateurs de transport 	Pays de Brest	<ul style="list-style-type: none"> - Recruter des personnes volontaires pour <u>tester</u> des alternatives à la voiture individuelle sur leurs déplacements quotidiens pendant une durée déterminée - Proposer des <u>avantages</u> aux volontaires : tarifs réduits, prêt de VAE... - <u>Valoriser</u> les expériences des personnes volontaires en les <u>partageant</u> dans les médias
2.3	Organisation de challenges mobilité (jeux concours)	<ul style="list-style-type: none"> - Habitants - Salariés 	<ul style="list-style-type: none"> - Pays de Brest - EPCI - Opérateurs de transport - Associations - Entreprises 	Pays de Brest ou entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des jeux concours sur de <u>longues durées</u> (ex : challenge « à vélo au boulot » organisé sur Brest métropole pendant un mois en 2018) - Proposer des prix aux participants et partager leurs expériences dans les médias
2.4	Mobilisation et accompagnement des entreprises dans la mise en place d'actions en faveur de la mobilité durable	<ul style="list-style-type: none"> - Entreprises - Zones d'activité - Associations d'entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> - Pays de Brest - EPCI - Associations - Pôle emploi 	Pays de Brest	<ul style="list-style-type: none"> - Mener des <u>actions de sensibilisation auprès des entreprises</u> de manière groupée (ateliers) pour leur présenter les avantages qu'elles auront à adopter un plan de mobilité ou à mener des actions en faveur de la mobilité durable (le covoiturage, par exemple, peut être une réponse à des difficultés de recrutement). - Mettre en place un <u>club d'entreprises volontaires</u> : sensibiliser et accompagner ces entreprises dans la mise en place d'actions en faveur de la mobilité durable. - Développer des espaces de coworking pour accompagner le déploiement du télétravail → Cf. axe 3, action 2.6

AXE 3 : DÉVELOPPEMENT DE SOLUTIONS DE MOBILITÉ INNOVANTES

Rappel du contexte

Sur le territoire du Pays de Brest, plusieurs solutions de mobilité innovantes ont été mises en place ces dernières années.

Issus d'initiatives citoyennes, privées ou publiques, certains dispositifs sont encore en cours d'expérimentation.

Parmi ces initiatives, on peut citer : l'autostop organisé (La cabane à pouces à Plougastel et Octopouce sur la Presqu'île de Crozon), l'autopartage (association les Partageurs à Brest), la plateforme de covoiturage publique OuestGo, la plateforme de covoiturage Car-Fly, des minibus mis à disposition des habitants dans certaines collectivités, la location de VAE par le Parc Naturel Régional d'Armorique...

Lors du diagnostic, les acteurs du territoire ont exprimé une volonté d'expérimenter des solutions de mobilité innovantes. Ils ont par ailleurs fait remonter la difficulté d'évaluer certaines actions mises en place et le besoin de savoir ce qui fonctionne bien ou moins bien afin d'essayer ce qui fonctionne le mieux.

Le diagnostic a par ailleurs mis en évidence un manque de connaissance par les acteurs du territoire, des différentes initiatives mises en place sur le Pays de Brest mais aussi de celles mises en œuvre sur d'autres territoires. Les acteurs ont ainsi exprimé un besoin de capitalisation et de partage d'expériences à l'échelle du Pays de Brest.

Cet axe doit donc permettre de répondre aux besoins suivants exprimés par les acteurs du territoire :

- Capitaliser puis informer les acteurs des initiatives innovantes mises en place sur les territoires
- Développer des solutions de mobilité innovantes qui répondent aux besoins de mobilité des différents publics
- Evaluer les expérimentations en cours et essayer celles qui fonctionnent bien

Objectifs et actions proposées en ateliers³

N°	Proposition d'action	Public(s) ciblé(s) & Lieu(x) potentiel(s)	Acteurs à associer	Échelle de mise en œuvre pressentie	Précisions/objectifs
Objectif n°1 : répondre au besoin de déplacement des personnes sans permis ou sans véhicule					
1.1	Développement du transport solidaire	Public sans permis ou sans véhicule	- EPCI - Communes - Pays de Brest	EPCI/Communes	- Développer le <u>covoiturage solidaire</u> : mettre en relation les publics sans permis ou sans véhicule avec les déplacements existants. La plateforme OuestGo propose du covoiturage solidaire pour l'emploi → Cf. objectif 2, action 2.4 - Organiser du <u>transport solidaire à la demande</u> dans les communes (prêt d'un véhicule conduit par des personnes bénévoles).
1.2	Développement de services de location de vélos/VAE	Public sans permis ou sans véhicule	- EPCI - Communes - Pays de Brest	Pays de Brest/EPCI	La <u>location de vélos</u> doit s'accompagner d'une politique de développement des <u>aménagements cyclables</u> et des services « vélo » (parkings sécurisés...) → Cf. axe 4, action 2.4
Objectif n°2 : expérimenter et essayer des solutions de mobilité innovantes					
2.1	Développement des expérimentations d'autostop organisé	Tout public (en particulier les personnes non motorisées)	- Pays de Brest - EPCI - Communes - Centres sociaux	Communes/EPCI (pour la mise en place de l'autostop organisé au sein d'une commune ou entre deux communes) Pays de Brest pour la coordination	- Faciliter les échanges et les <u>retours d'expérience</u> entre les territoires - Identifier puis <u>matérialiser</u> des arrêts stratégiques et sécurisés (exemple pour la cabane à pouces à Plougastel : utilisation des cabanes en bois des arrêts de bus) - Proposer un <u>kit pour les conducteurs et les passagers</u> (autocollant, panneaux...) - <u>Communiquer</u> pour avoir un réseau important de conducteurs
2.2	Développement des expérimentations d'autopartage	Tout public, en particulier en milieu rural et périurbain	- Pays de Brest - EPCI - Communes - Promoteurs immobiliers - Bailleurs sociaux	EPCI/Commune/Quartier voire immeuble	
2.3	Développement du covoiturage	Tout public	- Région Bretagne - Département du Finistère - Pays de Brest - EPCI	Pays de Brest/EPCI	- Adhérer à <u>OuestGo</u> - Faire appel à un opérateur pour faire de l' <u>animation</u> autour de OuestGo - Communiquer sur cet outil

³ Le tableau résume ce qui a été proposé lors des deux ateliers organisés les 3 décembre 2018 et 11 janvier 2019. Le contenu n'est donc pas exhaustif et sera retravaillé par la suite lors de l'élaboration des fiches-actions.

			- Entreprises et clubs d'entreprises		- Impliquer les entreprises → Cf. axe 2, action 2.4
2.4	Développement des expérimentations de pédibus et vélobus scolaires	- Scolaires - Parents d'élèves	- EPCI - Communes - Ecoles - Garderies - Associations (BaPaV...)	Communes	- S'appuyer sur les guides existants (ADEME) et sur les associations qui ont déjà accompagné la mise en place de pédibus (BaPaV) - Accompagner et coordonner le dispositif au niveau communal - Faciliter et sécuriser les itinéraires piétons (panneaux, marquage au sol, gilets...) → Cf. axe 4, action 1.2
2.5	Développement d'espaces de coworking	Les actifs	- Pays de Brest - EPCI - Entreprises	EPCI	Soutenir l'émergence de <u>projets d'espaces de coworking</u> (mise en réseau, mise à disposition de locaux...)

AXE 4 : INTERMODALITÉ ET AMÉNAGEMENTS EN FAVEUR DES MOBILITÉS ALTERNATIVES

Rappel du contexte

Sur le Pays de Brest, des outils numériques et billettiques favorisent la pratique de l'intermodalité (site d'information régional de planification de trajets en transports en commun, carte KorriGo...).

Par ailleurs, les aménagements en faveur des modes alternatifs se développent (schémas directeurs vélos, stationnements pour les vélos, places de parking réservées aux covoitureurs en entreprise...).

Néanmoins, lors du diagnostic, les acteurs du territoire ont exprimé le besoin de développer les aménagements et les services permettant de favoriser la pratique de l'intermodalité qui est très faible sur le territoire. Ils ont notamment identifié un besoin d'amélioration des pôles d'échange du Pays de Brest (gares, aires de covoiturage...).

L'analyse des forces et faiblesses du territoire a par ailleurs mis en évidence des lacunes pour la pratique des modes actifs (marche et vélo) notamment en matière d'infrastructures : pistes et bandes cyclables, stationnements sécurisés, signalisation...

Cet axe doit donc permettre de répondre aux besoins suivants exprimés par les acteurs du territoire :

- Renforcer et améliorer les aménagements et les services qui favorisent la pratique de l'intermodalité
- Renforcer et améliorer les aménagements et les services qui favorisent la pratique des modes actifs (marche et vélo)

Objectifs et actions proposées en ateliers⁴

N°	Proposition d'action	Lieu(x) potentiel(s)	Acteurs à associer	Échelle de mise en œuvre pressentie	Précisions/objectifs
Objectif n°1 : intensifier et homogénéiser la signalétique au sein des communes du territoire					
1.1	Réalisation d'une charte graphique unique avec un logo commun tous modes			Les participants se sont posé la question de l'échelle la plus pertinente : Région Bretagne ? Pays de Brest ?	La charte graphique unique doit permettre une information et une signalisation homogène
1.2	Augmentation de la signalisation au sol pour les piétons			Communes	La signalisation au sol doit donner des <u>indications spatiales et temporelles</u> (type rosace)
1.3	Généralisation de la signalisation à l'aide de plans dans les communes	Lieux stratégiques tels que les gares, les aires de covoiturage en entrée des communes, les mairies, les centre-bourgs...		Communes	- Les plans doivent indiquer : <ul style="list-style-type: none"> - Les <u>temps de parcours</u> en modes actifs jusqu'aux commerces, services publics... - Les stationnements dont ceux qui sont réservés au vélo, au covoiturage et à l'autopartage - Les lieux de location de vélos - Les sites internet utiles pour se déplacer sur le territoire (Mobibreizh, OuestGo...) - Idée évoquée : mettre en place des bornes interactives, adaptées aux personnes en situation de handicap (signaux sonores)
Objectif n°2 : améliorer l'offre multimodale					
2.1	Développement des modes actifs		- Pays de Brest - EPCI - Communes - Département du Finistère - Associations liées à la pratique du vélo - Entreprises spécialisées dans le vélo - Entreprises privées - Offices de tourisme	Pays de Brest/EPCI	- Proposer des offres de <u>location de vélos et de VAE</u> en milieu urbain et rural → Cf. axe 3, action 1.2 - Aménager des <u>parkings vélo sécurisés</u> (sur les pôles d'échange, dans les entreprises, dans les collèges et les lycées...) - Développer les <u>cheminements doux sécurisés</u> - Inciter les entreprises à proposer des offres de location de vélos et à aménager des parkings vélo → Cf. axe 2, action 2.4

⁴ Le tableau résume ce qui a été proposé lors des deux ateliers organisés les 28 novembre et 12 décembre 2018. Le contenu n'est donc pas exhaustif et sera retravaillé par la suite lors de l'élaboration des fiches-actions.

2.2	Développement des offres de tarification combinée		<ul style="list-style-type: none"> - Région Bretagne - EPCI - PNRA - Opérateurs de transport ... 	Communes	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le support carte KorriGo - Proposer des offres combinées entre différents modes de transport : train, cars interurbains, locations de vélos, TAD, covoiturage, parkings payants, bateau...
2.3	Développement du covoiturage		<ul style="list-style-type: none"> - Pays de Brest - Communes 	Communes (Coordonner les actions au niveau du Pays de Brest pour assurer une cohérence)	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les <u>aires de covoiturage</u> : identifier une aire de covoiturage dans chaque commune du territoire et la signaler - <u>Cartographier</u> toutes les aires de covoiturage - Mettre en relation les habitants au niveau communal (pour l'offre non numérique)

Objectif n°3 : augmenter le niveau de service des pôles d'échange du territoire

3.1	Réalisation d'un benchmark des pôles d'échange du territoire				Le benchmark devra préciser les caractéristiques des pôles d'échange : situation géographique (cartographie), services existants, fréquentation
3.2	Priorisation des services à mettre en place sur les pôles d'échange	En fonction de la situation géographique des pôles d'échange et de leur niveau de service actuel (Cf. benchmark, action n°1)			<p>Prioriser les services à mettre en place au cas par cas, en fonction des caractéristiques de chaque pôle (Cf. benchmark) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Services de première nécessité</u> : banc, abri, toilettes... - <u>Services liés à la sécurité</u> : éclairage, parking sécurisé pour les vélos... - <u>Services incitatifs</u> : paniers de légumes, relais colis... - <u>Location de véhicules propres</u> : vélos, VAE... <p>→ Cf. action 2.1</p>
3.3	Amélioration de l'accessibilité des pôles d'échange du territoire	En fonction de la situation géographique des pôles d'échange, de leur proximité avec des lignes de transport en commun (Cf. benchmark, action n°1)			<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'accessibilité piétonne et cyclable - Améliorer l'offre de stationnement (voire réserver le stationnement aux usagers des transports en commun) - Améliorer la desserte des aires de covoiturage par les transports en commun
3.4	Amélioration de l'information aux voyageurs	Pôles d'échange les plus structurés (gares, aires de covoiturage, parkings relais)	<ul style="list-style-type: none"> - EPCI - Communes - Département du Finistère - Opérateurs de transport - Associations locales - Fondation Ildys 		<ul style="list-style-type: none"> - Informer sur les services et sur les autres moyens de mobilité qui se trouvent à proximité du pôle par un <u>plan et des fiches horaires</u> - Former du personnel présent sur certains pôles d'échange pour qu'ils deviennent des <u>ambassadeurs</u> (communication sur un nouveau service, conseil...) <p>→ Cf. axe 2, action 1.1</p>

Suite de la mission mobilité durable du Pays de Brest

Le Comité de Pilotage mobilité durable du Pays de Brest s'est réuni le 11 février afin de valider la feuille de route de la suite de la mission.

Le plan d'actions (provisoire) sera tout d'abord présenté au sein de chaque EPCI du Pays de Brest.

Puis, il s'agira d'identifier les actions prioritaires pour le territoire et de réaliser des fiches actions avec les acteurs du territoire afin d'apporter des précisions supplémentaires au plan d'actions provisoire présentés ci-dessus :

- Actions prioritaires/pertinentes
- Maître d'ouvrage
- Partenaires
- Échelle de mise en œuvre
- Financements...

La mise en œuvre de certaines actions pourra débuter en 2019 dont certaines conduites par le Pôle métropolitain notamment :

- Recenser et centraliser de l'information (retours d'expérience, initiatives et acteurs du territoire...) et la faire connaître (ateliers, rencontres annuelles, visites de terrain...)
- Continuer l'animation du réseau d'acteurs en connectant et en rassemblant les différents acteurs de la mobilité du Pays de Brest
- Effectuer une veille mobilité et en informer les acteurs du territoire (appels à projets, législation...)
- Accompagner les collectivités dans leurs besoins d'ingénierie (recherche de retours d'expériences, réponse à des appels à projets, demandes de subvention...)
- Informer et communiquer sur les offres de mobilité auprès de la population